MARS 2009

Le Châtelleraudais

MAGAZINE D'INFORMATIONS MENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT

Écoles, voirie : les projets de la Ville

GrandOptical

Votre âge = votre % de réduction* sur votre monture jusqu'au 25 avril

* Offre de vente liée, valable du 2 février au 25 avril 2009, uniquement pour l'achat d'une paire de lunettes de vue comprenant une monture et 2 verres traités anti-rayures. Le pourcentage de réduction est calculé sur le prix de vente TTC de la monture, et est équivalent à l'âge du client (plafonné à 70 %), sur présentation d'une pièce d'identité officielle. À titre d'exemple pour l'achat d'une paire de lunettes avec une monture au prix de 199€ et de 2 verres au prix de 200€ pour une personne de 40 ans, la réduction est de 40 % du prix de vente TTC de la monture, soit 79,60€, correspondant à 199€ x 40 %. En conséquence, le prix total payé par le client est, dans cet exemple, de 319,40€ au lieu de 399€. Offre non valable sur toutes les lunettes de soleil, les montures optiques sur mesure et les montures optiques de marque portant en magasin une pastille de couleur. Offre non cumulable avec d'autres opérations commerciales et remises, y compris pour les porteurs d'une carte Grand'Avantage dont la remise ne peut également être appliquée au prix des verres. Hors tarifs verres CMU et forfaits GrandOptical Lauréat.

C. Cial Leclerc - Châtellerault

Magasin ouvert 6 jours sur 7 - Tél. : 05 49 20 15 80

Reconstruire ensemble

Notre ville est touchée, affectée en son cœur par une crise qui touche particulièrement deux des trois secteurs qui faisaient la force du Châtelleraudais : le bâtiment et surtout l'automobile.

Dans les budgets 2009, nous avons donc pris le parti de booster l'investissement pour conforter les emplois de nos entreprises locales de bâtiment et de travaux publics. L'objectif : lancer dès maintenant travaux et constructions pour donner de l'activité à nos entreprises.

Nous voulons faire d'une situation grave une chance de réhabiliter deux secteurs particulièrement oubliés par nos prédécesseurs : les écoles et la voirie.

Pour cela, nous décuplons le budget prévu pour les travaux dans les écoles (hygiène et sécurité, économies d'énergie, accessibilité..) en les faisant passer de 100 000 € en 2008 à 1 million € en 2009. Nos enfants et leurs professeurs ont besoin de lieux d'accueil de meilleure qualité : sécurisés, protégés de l'eau et du froid et à l'hygiène irréprochable. Les enfants handicapés doivent pouvoir avoir accès dans de bonnes conditions à nos écoles.

L'autre secteur délaissé, c'était la voirie.
L'audit est parlant sur ce point : il faudrait pratiquement doubler le budget pour assurer le maintien correct du réseau. Entre 2007 et 2009, quand on additionne Ville et Agglomération, et hors gros travaux (Ozon, rocade, Camille Pagé), le budget est passé de 1,4 million € en 2007 à 2, 4 millions € en 2009.

Pourquoi les écoles et la voirie ?
Parce que ce sont deux éléments essentiels pour que les châtelleraudais soient fiers de leur ville, parce que ce sont des lieux au cœur d'enjeux importants pour l'accessibilité des personnes handicapées.
Enfin, parce que ce sont deux outils indispensables pour attirer de nouvelles entreprises, de nouveaux salariés, de nouveaux habitants !

Reconstruire, cela veut également dire animer, faire vivre notre ville. Et pour ça, il suffit de faire confiance aux acteurs locaux.
C'est ce que nous faisons en soutenant le carnaval, les déliriades ou en impulsant aux côtés des bénévoles de notre ville la fête du Pont Henri IV.

Pourquoi reconstruire ensemble ?
parce que nous pensons que notre ville va beaucoup moins bien qu'elle ne le pourrait compte tenu de ses atouts, parce que personne ne peut prétendre décemment avoir la solution miracle, parce que le seul remède c'est que toutes les forces de notre ville s'unissent pour donner corps à l'élan que nous impulsons.

C'est pour cela que j'en appelle à toutes les forces vives, les bonnes volontés châtelleraudaises pour qu'ensemble nous reconstruisions Châtellerault.

Jean Pierre Abelin

Mensuel d'informations de la Ville de Châtellerault - Hôtel de Ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac - 86106 Châtellerault Cedex - Email : le-chatelleraudais@ville-chatellerault.fr
Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin - **Réalisation :** Service communication - Stéphanie Predot, directrice - **Rédacteur en chef :** Francis Martin - **Rédaction :** Francis Martin, Patrick Sitaud, Jean-Sébastien Thomas
Photos : Yves-Pierre Veracruz, Gérard Barrin - **Régie publicitaire :** Agence ABCD éditions - 03 24 32 79 29 - **Impression :** Mégatop - Naintré - **Conception :** Agence Chat Noir - 05 49 21 05 02 - Châtellerault

Gérard Multeau
entraîneur de Mahyar Monshipour

Quand la Manu forgeait aussi les poings

La Manufacture et son école d'apprentissage renommée menaient à tout. Les jeunes y apprenaient des savoir-faire mais également un état d'esprit, mélange de droiture et d'excellence, renforcé par la fierté d'appartenir à un groupe. C'est là que Gérard Multeau, entraîneur du club de boxe anglaise de Châtellerault, a fait ses classes.

>>> Le Châtelleraudais : Quand est née votre passion pour la boxe anglaise et comment a débuté votre carrière ?

>>> Gérard Multeau : Après mon apprentissage à la Manu, j'ai eu l'occasion de travailler pour plusieurs employeurs en métallurgie. La Manufacture était une référence. J'ai été ajusteur, contremaître, chef d'équipe, dessinateur projeteur... Le club de boxe a été créé en 1946. Ses bâtiments se trouvaient alors au bord de la Vienne, sur les quais. Il n'y avait pas d'eau courante ni de vestiaire, on se lavait dans la rivière ! Je suis entré dans le club en 1949, en catégorie poids coq (de 51 kg à 54 kg).

>>> Le Châtelleraudais : Comment êtes-vous devenu entraîneur ?

>>> Gérard Multeau : J'ai d'abord poursuivi une carrière amateur qui m'a permis de participer aux quarts de finale du championnat de France en 1954. Puis, j'ai passé mon diplôme d'état en 1964 et les entraînements se sont déroulés ensuite à la salle omnisports. J'ai eu le bonheur de former six jeunes qui ont atteint un bon niveau, ou sont devenus professionnels, comme Abdel Kerzazi qui fut champion de France amateur en 1976, Alban Mothie (4 fois champion de France professionnel) ou Jean-Jo Rochais, actuel entraîneur du club. Et aujourd'hui, mon "bâton de maréchal", c'est d'avoir été choisi par Mahyar Monshipour !

>>> Le Châtelleraudais : Quelles sont les qualités pour devenir boxeur et quel est le talent particulier de Mahyar ?

>>> Gérard Multeau : Il s'agit à la fois d'être intelligent et en parfaite condition physique. Certains pratiquent la boxe pour se défouler, d'autres pour le plaisir technique qu'elle procure. Mahyar, lui, c'est le type même du « battant ».
Davantage qu'un technicien, il met toute son énergie physique dans le match contre son adversaire. Résultat : six fois champion du monde en catégorie coq. Désormais, il souhaite organiser lui-même des combats.

« Moi, je ne connais pas de quartier difficile, dit encore l'entraîneur. Je vois seulement des jeunes à qui il faut parler d'homme à homme, qui méritent le respect mais qui doivent également nous respecter. Leur point commun : ils ont soif de passion. » Une passion qui n'a jamais manqué à Gérard Multeau, bénévole toujours actif, qui a aidé de jeunes espoirs bourrés de talents à devenir de grands sportifs.

Francis Martin

Samedi 4 avril à 19h30 - Salle omnisports
GALA PROFESSIONNEL DE BOXE ANGLAISE
5 combats
Contact : CPC - **06 82 71 34 00**
Voir programme dans "À l'affiche" page 7

flash

Vous souhaitez acheter du matériel d'occasion de la Ville ?

Allez sur : www.webencheres.com

Les villes se délaissent régulièrement de leur ancien matériel pour acheter du neuf. Vous pouvez, désormais, acquérir ces matériels d'occasion dits « réformés » (bureaux, armoires, éclairage, pièces mécaniques, etc…) en allant sur le site : www.webencheres.com
Les matériels mis en vente sont vérifiés et contrôlés. Les achats s'effectuent en enchérissant et les prix restent très raisonnables. Vous pouvez, par Webencheres, acheter du matériel réformé provenant de la ville de Châtellerault ou de la communauté d'agglomération.

Carnaval de la petite enfance :

Les multi-accueils "Les Loupiots", "Capucine", la crèche familiale "Les P'tits Loups" et le Relais Assistantes Maternelles "Les Pitchouns" du service "Petite Enfance" du Centre Communal d'Action Sociale de Châtellerault organisent un carnaval. À noter aussi que les enfants de la crèche "Coccinnelle" ont travaillé avec la MPT de Châteauneuf sur l'un des chars.
Les parents, les assistantes maternelles et le personnewnt à la confection des déguisements et participeront à la préparation des goûters.
Cette année différents défilés, encadrés par des agents de sécurité, auront lieu :
- Le 20 mars 2009 à 16h à "Coccinelle".
- Le 26 mars 2009 à 15h dans le centre-ville le relais assistantes maternelles "Pitchouns".
- Le 26 mars 2009 à 15h dans le quartier d'Ozon à partir du multi-accueil "Les Loupiots".

TAC : ayez le réflexe « Taxibus » !

Sur demande, à certaines heures et sur certaines lignes, vous réservez la veille votre taxi : il vient vous chercher à l'arrêt de bus que vous lui indiquez et vous emmène à celui de votre choix. Les dimanches et jours fériés, le Taxibus peut vous transporter de n'importe quel arrêt du réseau des TAC en centre-ville (mairie) ou à l'hôpital, également sur réservation. Réservation par téléphone la veille :
05 49 21 15 15

Un acteur majeur :

L'acteur Richard Anconina s'investit depuis 8 ans aux côtés de l'association Autisme Vienne Il était présent à Châtellerault, en janvier, pour suivre l'avancée d'un projet novateur de prise en charge médicale des malades atteints de déficiences mentales.

"*Sanotoriété et son investissement ont permis l'ouverture des portes des ministères et la concrétisation des projets portés par Autisme Vienne* », se souvient Valérie Champion, conseillère municipale déléguée au handicap et à l'accessibilité, conseillère générale et maman d'une jeune fille atteinte de Troubles Envahissants du Développement (TED), dont l'autisme est une des formes (1). « *Il a toujours répondu présent quand nous avons eu besoin de lui avec des entretiens téléphoniques réguliers pour suivre l'évolution des dossiers.* » Avec son mari et les nombreux adhérents d'Autisme Vienne, Valérie Champion a bataillé ferme pour que l'autisme soit reconnu comme un handicap (l' O.M.S le stipule depuis 1993). Objectif : organiser une prise en charge adaptée des personnes autistes. Avec l'aide de Richard Anconina, une Classe d'Intégration Scolaire (CLIS) a été créée à l'école primaire Maurice Carême, en décembre 2000. Une première dans le département. « *Les enfants porteurs de TED nécessitent une approche spécifique. Le travail de l'équipe enseignante auprès des élèves de la CLIS est ainsi complété par l'intervention d'une éducatrice, d'une psychomotricienne ou encore d'une orthophoniste. Cette approche a permis une évolution spectaculaire des enfants.* » La création d'une unité pédagogique d'intégration (UPI), au collège Camille Guérin de Vouneuil-sur-Vienne, a ensuite été créée pour prolonger la prise en charge cognitive et sociale de ces enfants. Une plateforme d'apprentissage pour les 16-20 ans devrait être mise en oeuvre courant 2010 pour continuer sur la voie de l'intégration.

Handisoins 86 : une prise en charge médicale adaptée

La venue de Richard Anconina, mi- janvier, marquait une nouvelle étape de son soutien. L'acteur était à Châtellerault pour suivre l'avancée du projet novateur de l'association Handisoins 86, présidée par Thierry Champion. L'objectif est de créer un groupement de coopérations sanitaires permettant l'amélioration de la prise en charge médicale des personnes atteintes de déficiences mentales. « *Ces patients pourront désormais réaliser des bilans de santé coordonnés avec radios, biologies, ou tout simplement des soins dentaires,* explique Thierry Champion. *Cette nouvelle structure sera opérationnelle à l'hôpital Camille Guérin dès le second semestre 2009.* »
La coordination sera le maître mot de cette unité. En effet, l'approche médicale étant difficile chez ces patients de par leur comportement, l'équipe responsable de ce service

aura en charge d'organiser des soins multidisciplinaires lors d'un même acte. Un enjeu important pour lequel Richard Anconina a encore su répondre présent !

(1) La France compte près de 600 000 personnes atteintes de Troubles Envahissants du Développement, soit 1 naissance sur 200.

Portes ouvertes à Fonteveille, **le 22 mars**

La maison familiale de Fonteveille, un magnifique site sur la route de Richelieu, dispense des formations tournées vers le cheval en alternance.
Les élèves peuvent s'inscrire dans cinq filières de formation, à partir de la 4e :
- 4e et 3e de l'enseignement agricole,
- CAPA soigneur d'équidés,
- BEPA activités hippiques
- BAC professionnel « Elevage et valorisation du cheval »
- Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport, option équitation (BP JEPS)

300 élèves s'inscrivent chaque année dans ces processus de formation avec une réussite aux examens de 93 %

Journée portes ouvertes, dimanche 22 mars, de 9 heures à 18 heures.

Internet : **www.mfr.fonteveille.com**
Tel. 05 49 21 11 16

Aïkido : la voie de l'harmonie

L'Aïkido club de Châtellerault fait partie du paysage sportif local depuis 35 ans. Visite au coeur de cet art martial japonais, avec Bernard Kebaïli, président du club.

Avec ses 13 années de pratique, Bernard Kebaïli, ceinture noire 1er dan d'Aïkido, affiche avec une bonne humeur communicative sa passion pour cet art martial japonais. « *L'Aïkido (1) a été créé par Morihei Ueshiba, dans les années 50. Le principe fondateur de cet art martial est de décourager l'adversaire par des enchaînements de défenses et d'esquives. La discipline est arrivée en France dans les années 60. L'Aïkido club de Châtellerault a pour sa part été créé par Jean-Pierre Vautier il y a 35 ans. Le club compte aujourd'hui 80 membres. Les entraînements se déroulent à la salle du Verger mais aussi au très bon dojo que nous avons à Châtellerault.* »
Sous la direction de Jean-Pierre Vautier 5e Dan, directeur technique du Club, six animateurs Brevets d'Etat et Brevets Fédéraux encadrent les pratiquants (2).
L'Aïkido peut s'exercer de 7 à bien plus de 77 ans.

Pas d'adversaire mais un partenaire

Art martial très technique, l'Aïkido proscrit l'utilisation de la force physique. « *Les gestes enseignés sont très naturels, voire instinctifs,* précise Bernard Kebaïli. *Les mouvements se déclinent autour du principe de la spirale qui se retrouve dans toutes les postures enseignées. Réagir contre une préhension, un blocage, immobilisation au sol, clés : Tout est codifié. Mais les techniques évoluent sans cesse.* » L'Aïkido se pratique à main nue mais également avec des armes. (3) C'est d'ailleurs un des meilleurs clubs de la région à ce niveau. Vêtus de la tenue traditionnelle japonaise, le Hakama, ou d'un simple kimono, pour les plus jeunes et les débutants, les pratiquants peuvent assez rapidement expérimenter toutes les subtilités de cet art martial un peu à part. « *En Aïkido nous ne considérons pas notre opposant comme un adversaire mais plutôt en tant que partenaire. Il s'agit d'être à l'écoute de l'autre et d'utiliser sa force contre lui. On parle aussi de recherche des harmonies. C'est pour cela que la discipline ne comporte pas de compétition. Cela ne répondrait pas à l'esprit de cet art martial qui tend plutôt à créer l'osmose entre les deux partenaires.* »

Contact : Aïkido club de Châtellerault.
Bernard Kebaïli. 05 49 93 24 99.
Gérard Guérin. 05 49 93 23 15.

(1)Aï = harmonie, ki = énergie, do = voie.
(2) Patrick Bonhomme BE 3e Dan, Thierry Marionneau 3e Dan (spécialiste des armes), Dany Cibert BF 3e Dan, Alain Mercier BE 3e Dan, Gérard Guérin BF 2e Dan et Bernard Kebaïli 1er Dan (Cours enfants et adolescents)
(3)Bâton (jo), sabre en bois (boken), couteau (tanto).

Horaires et lieux des cours

Enfants de 7 / 11 ans
- Lundi : 17h30 - 18h30 Salle du Verger.
- Jeudi : 17h30 - 18h30 Dojo, salle omnisports.

Adolescents
- Mardi : 17h30 - 18h30 Salle du Verger.
- Vendredi : 17h30 - 18h30 Salle du Verger.

Adultes
- Mardi : 18h30 - 20h30 Salle du Verger.
- Jeudi : 18h30 - 20h30 Dojo, salle omnisports.
- Samedi : 10h - 12h Dojo, salle omnisports.

Châtellerault va bénéficer **du CTP à partir du 1er mars**

La nouvelle est tombée le 27 janvier dernier : le président de la République annonçait que six nouveaux sites, dont le bassin d'emplois de Châtellerault, étaient éligibles au contrat de transition professionnelle (CTP). Pour les licenciés économiques, il s'agit d'un accompagnement efficace pour retrouver un emploi tout en conservant leur salaire sur une année.

C'était une forte volonté du député maire, Jean-Pierre Abelin, qu'il a défendue auprès du président de la République : étant donné la situation de certaines entreprises châtelleraudaises, les salariés licenciés économiques devaient pouvoir bénéficier du CTP. La demande a été entendue et le CTP sera mis en place concrètement dès le 1er mars.

90 à 100 % du salaire net et un accompagnement soutenu

Le CTP s'adresse à tous les salariés qui font l'objet d'une procédure de licenciement pour motif économique. Le salarié signataire du CTP touche alors 80 % de son salaire brut antérieur pendant une durée d'un an maximum, soit 90 à 100 % du salaire net. Deuxième volet, une formation professionnelle qualifiante et financée intégralement est proposée au signataire. Troisième point, ce dernier bénéficie d'un accompagnement beaucoup plus soutenu et étudie l'évolution de ses démarches avec un conseiller chaque semaine.

Changer de métier ?

Sept sites faisaient déjà l'objet du CTP depuis 2006 et les résultats sont prometteurs puisque plus de la majorité des bénéficiaires a retrouvé un emploi. Ce contrat est plus intéressant que les conventions de reclassement personnalisées : le CTP est signé pour une durée de 12 mois (contre 8 mois pour la convention) et les salariés peuvent envisager une formation qui leur permette de se réorienter.

Enfin, les personnels licenciés économiques conservent tous les droits d'un licenciement économique : indemnités, congés payés…

Un décret sera rapidement publié afin de préciser les modalités d'application du CTP à Châtellerault devrait être rapidement signé. Les partenaires de l'emploi seront évidemment sollicités. Le Maire a également présenté une demande auprès de la région Poitou-Charentes pour faire bénéficier le bassin d'emplois châtelleraudais du contrat régional de sécurisation des Parcours Professionnels permettant d'obtenir, dans le prolongement du CTP, 90 % du salaire net pendant 6 mois supplémentaires.

Par-delà les frontières

Rencontres cinématographiques **Hexagone**

Pour la seconde année consécutive, le festival Hexagone a concocté une programmation "Par-delà les frontières" .

Cette treizième édition met en avant des sujets d'actualité, souvent d'une grande dureté.

« *Il est question de frontières sur le plan géopolitique,* explique Pascal Robin, directeur du cinéma art et essai. *Présenté en avant-première lors de la soirée d'ouverture,* "Nulle part terre promise" *aborde, par exemple, les problèmes d'émigration des pays de l'est vers ceux de l'ouest. Le film parle aussi de la délocalisation d'entreprises dans le sens opposé.* »

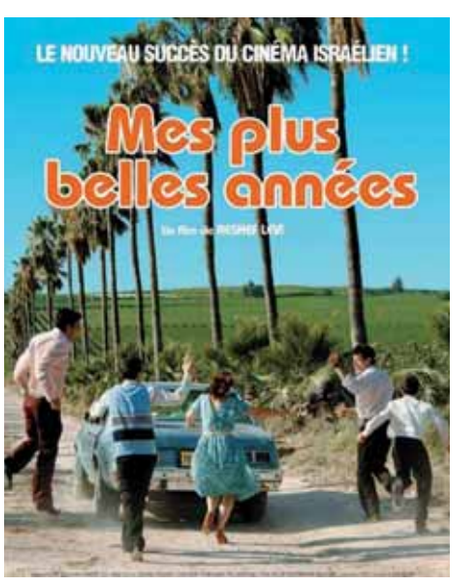

La soirée du 26 mars donnera la parole à Doan Bui, journaliste au Nouvel Observateur, à l'occasion de la sortie de son livre "Les affameurs, voyage au cœur de la planète de la faim". Projections, discussions et échanges sont au programme de ces rencontres (voir programme détaillé dans "À l'affiche").

La bibliothèque du Château propose de découvrir des livres et BD sur le thème des frontières pendant toute la durée de la manifestation. Une exposition sera également à découvrir à l'Espace Rasseteau.

Et les lycéens de l'agglomération qui souhaiteraient participer au "Jury Jeunes" peuvent contacter Raphaël Girardeau.

Contact : 05 49 21 32 03

Photo extraite du film "Mes plus belles années"

Photos extraites du film "Nulle part terre promise"

Écoles, voirie : les efforts décuplés

Les bâtiments des écoles maternelles et primaires ou encore l'entretien des rues font partie des missions quasi ancestrales des communes. L'équipe élue en mars 2008 s'est aperçu qu'un retard important s'est accumulé. Il est aujourd'hui nécessaire d'y faire face. C'est avec l'économie et le développement durable une nouvelle priorité que s'est donnée la Municipalité.

Depuis 2003, la municipalité précédente dépensait de 100 000 à 150 000 euros par an pour les 26 écoles de la ville soit environ 5 000 euros par école pour toute l'année ! Cette somme avait même tendance à décroître, explique Anne-Florence Bourat, adjointe à l'éducation. *Des budgets aussi faibles ne suffisent pas à entretenir le patrimoine scolaire et sont tout juste capables de financer 2 à 3 fenêtres par an et par école.* » Résultat : des toitures qui fuient, des huisseries en mauvais état qui laissent passer pluie et froid, pas d'aménagements pour l'accessibilité aux personnes handicapées…

Dix millions d'euros en six ans

La nouvelle municipalité a donc revu complètement la stratégie. La finalisation du projet d'une nouvelle école à H. Denard a été stoppée car trop chère pour 300 élèves. Un budget pluriannuel de dix millions d'euros sur 6 ans a été voté pour permettre des travaux sur l'ensemble des écoles. « *Nous souhaitons rapidement et durablement améliorer les conditions d'accueil matérielles des enfants au sein des écoles châtelleraudaises. C'est dans cette perspective que nous avons lancé depuis juin dernier une réflexion sur l'ensemble du patrimoine immobilier scolaire. Pour cela, nous nous appuyons sur des outils concrets d'aide à la décision : visites sur le terrain, rapport des commissions de sécurité, rapports de cabinets externes spécialisés…* » À l'échelle de la ville, ce sont 22 établissements ou groupes scolaires accueillant 2 700 enfants qui doivent être étudiés. « *Bien sûr, il nous faudra d'abord répondre aux situations d'urgence puis prioriser les interventions* » précise Anne- Florence Bourat.

Les murs se fissurent

Le patrimoine scolaire demande de l'entretien…

L'enfant au cœur des préoccupations

« Sans nous immiscer dans les préoccupations pédagogiques qui sont du ressort des enseignants et du ministère de l'Education nationale, notre volonté est de tout mettre en œuvre pour que le confort de l'enfant soit au cœur des aménagements qui incombent à la ville, insiste Anne-Florence Bourat qui salue par ailleurs le travail remarquable des enseignants au quotidien. *Notre réflexion dépasse le cadre du seul bâtiment de l'école. Nous voulons agir sur tous les aspects de l'environnement de l'enfant : la sécurité et l'aménagement des abords de l'école, les déplacements, l'hygiène et l'adaptation des sanitaires, le stockage et le circuit des déchets au sein de l'enceinte scolaire, les espaces de jeux et de récréations, le développement de l'outil informatique et de communication, les repas, les différents temps périscolaires. Autant de sujets riches et variés qui nécessiteront très prochainement la mise en place de différents groupes de travail associant élus, techniciens, enseignants, parents d'élèves et autres personnes ressources selon les thématiques. »*

Elisabeth Chevallier-Compain et Anne-Florence Bourat

Autre défi : améliorer l'accessibilité pour les enfants handicapés. Les écoles sont soumises à un diagnostic, base d'un plan d'actions pour que les abords de l'école comme les classes soient plus accessibles, non seulement aux enfants en fauteuil roulant, mais également à ceux souffrant d'un handicap visuel ou auditif. *« L'échéance fixée pour mettre les bâtiments aux normes est 2015 »* conclut l'élue. Autant dire que c'est déjà demain…

Écoles de Châtellerault : les chiffres clés

- 22 établissements ou groupes scolaires soit 26 écoles
- 2 700 enfants accueillis en 2009
- 47 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) employés par la Ville
- 33 animateurs employés pour le temps périscolaire et/ou le Midi-Deux
- 10 millions d'euros prévus sur 6 ans : 1 million en 2009, puis 1,6 million à partir de 2010.

École Paul Bert : l'entretien devient une urgence.

École Henri Denard : "un projet coûteux et inadapté"

La finalisation du projet de l'école Henri Denard a été interrompue par la Municipalité. Explications : *« Ce projet à lui seul aurait englouti 6,6 millions d'euros pour 300 élèves,* explique Anne Florence Bourat.
Ce projet avait été décidé d'après une étude datant de 2001. Cette étude pointait du doigt la vétusté des bâtiments et le trop grand nombre d'écoles pour une population scolaire qui avait déjà fortement chutée. Le projet Denard se basait sur les prévisions de cette étude qui estimait qu'en 2009 Châtellerault compterait entre 3050 et 3350 élèves. Or, à la rentrée 2008, il n'y avait en réalité que 2 700 enfants inscrits à Châtellerault soit 350 de moins que les prévisions les moins optimistes.
Fallait-il vraiment dépenser 6,6 millions € sur ce seul site alors que les élèves n'étaient pas au rendez-vous privant ainsi toutes les autres écoles d'améliorations significatives ? »

Écoles : ce qui est à la charge de la Ville

La ville de Châtellerault doit entretenir les bâtiments scolaires correspondant aux classes maternelles et élémentaires, soit 22 groupes ou établissements. Elle a également à sa charge l'accueil périscolaire, le « Midi-deux », c'est-à-dire la cantine et les animations réalisées à l'heure du déjeuner ainsi que l'emploi des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) qui viennent en aide aux enseignants.
L'emploi des professeurs d'écoles et tout ce qui relève de la pédagogie est, bien entendu, à la charge du ministère de l'Education nationale.
Le Conseil général intervient, lui, pour les collèges tandis que les lycées sont à la charge du Conseil régional.

Combien ça coûte ?

La voirie est toujours un sujet d'intérêt pour les habitants. Mais la voirie coûte cher et les tarifs peuvent être très variables suivant les travaux entrepris. Les travaux envisagés peuvent avoir des coûts très différents, d'un revêtement superficiel à une requalification complète d'une rue comprenant changement des trottoirs, réfection des réseaux d'eau, d'électricité, du téléphone, éclairage public et plantage d'arbres…

- **Le gravillonnage** coûte environ 24 000 euros du km.
- **Un enrobé coulé à froid** : environ 60 000 euros du km.
- **L'enrobé classique** (5 cm d'épaisseur) : environ 130 000 euros du km.

La longueur de chaussée réalisée en 2008 a été de 8,2 km et celle réalisée en 2007 fut de 6,5 km

Une requalification totale de la voirie comprenant le changement des bordures, du mobilier urbain, des couches de roulement, des structures, de l'éclairage, du réseau d'eau pluviale, des espaces verts, de l'enfouissement du réseau électrique, de l'éclairage, du téléphone : 155 euros/m²

• Par exemple, l'avenue Camille Pagé et Boulevard d'Estrées (4,8 millions d'euros), soit environ 3 millions d'euros du kilomètre.

Voirie : améliorer l'attractivité

Faire de la voirie un outil de développement… sécurisé, voilà le défi de la nouvelle équipe municipale ! *« Nous nous sommes fixés un objectif général,* indique Gilles Mauduit, conseiller municipal délégué à la voirie : *améliorer l'image de la ville, notamment, par un meilleur entretien des rues. »*

« Un audit a été réalisé l'an dernier. Résultat : pas suffisamment d'entretien ces dernières années, confie l'élu. *Mis à part de gros chantiers comme celui du boulevard d'Estrées, on se limitait bien souvent à des travaux très ponctuels. »* Conséquence directe : pour 2009, les budgets voirie de la Ville et de l'Agglo, ont augmenté ; ils passent globalement de 1,35 million d'euros à 2,4 millions en 2009.

Michaël Biseau et Gilles Mauduit

Améliorer la voirie des zones d'activité économique

Premier chantier : la voirie des zones industrielles, confirmant ainsi le vœu principal de l'équipe municipale : priorité à l'économie. *« Nous avons aménagé la zone Valette en un temps record,* indique Gilles Mauduit. *Nous procédons aussi à la réfection de voies, zone du Sanital ou dans la zone nord. Pour l'ensemble de la ville, un planning a été défini : les rues Jules Verne, les Mimosas, le chemin du Peu, des aménagements de sécurité rue Agnès Sorel sont au programme »* (voir liste en encadré).

Zone d'activités de Valette

« Dès que l'on procède à l'aménagement d'une rue, nous intégrons la question de l'accessibilité aux personnes handicapées, indique Michaël Biseau, responsable voirie aux services techniques municipaux. » Ce qui comprend l'abaissement des trottoirs en certains endroits pour les personnes en fauteuil roulant ou encore des passages piétons équipés de dalles podotactiles, c'est-à-dire reconnaissables du bout des pieds par les aveugles.

Des ronds-points aux sorties du pont Henri IV

Grande nouveauté que beaucoup de Châtelleraudais espéraient : la Ville va étudier la création de ronds-points à chaque sortie du pont Henri IV pour fluidifier la circulation. *« Nous allons commencer par un giratoire rive droite, côté centre-ville, puis ensuite à l'autre issue »* confirme l'élu. *Nous réaliserons des études préalables mais les travaux du premier doivent être terminés pour la rentrée de septembre. »* Ainsi, les automobiles coincées à la sortie du pont ou les files d'attente lors des sorties du lycée devraient disparaître, au moins en partie car il faut le rappeler : les embouteillages à Châtellerault sont plutôt négligeables. Les ronds-points envisagés auraient un rayon de neuf mètres et seraient du type "franchissables" comme celui devant le lycée Berthelot.

De nombreuses rues demandent réfection

Rue Noire

Rue Mozart

Rue Pierre et Marie Curie

de la ville

Ce n'est là qu'une partie des travaux envisagés cette année (voir également la liste ci-contre). Au-delà de la volonté d'améliorer l'image de la ville ainsi que celui de la rendre plus accessible aux personnes handicapées, l'équipe municipale observe consciencieusement un troisième objectif : la sécurité. « *Nous poussons toujours à faire ralentir les automobilistes* » indique encore Gilles Mauduit. L'élu sait également que la voirie, sujet sensible pour tous les usagers, piétons, cyclistes ou automobilistes, est un perpétuel recommencement à l'échelle d'une ville. « *Quand on termine au sud, il faut recommencer au nord* » conclut-il.

Châtellerault : combien de routes ?

Toutes les voies châtelleraudaises ne sont pas entretenues par le seul partenaire communal.
L' ensemble de la ville compte **305 km** qui se décomposent comme suit :

Voies communales : 210 km auxquelles il faut ajouter 50 km de chemins ruraux.

Voies départementales : 52 km

Voies privées : 6 km

Les usagers voient toujours les travaux de voirie s'achever avec plaisir ! Surtout quand il s'agit d'un accès important entre les deux rives, comme le pont Camille de Hogues. Il devrait être complètement ouvert à la circulation dans les deux sens courant avril prochain. De même, les travaux de la rocade se poursuivent et le passage des automobilistes vers Cenon ne devrait plus être qu'un mauvais souvenir au printemps. Le tronçon qui rejoindra le rond-point de l'aérodrome au rond-point de l'Ane qui bute sera également ouvert début avril. Il ne restera ensuite plus qu'une dernière tranche à réaliser.

MAIRIES : horaires d'ouverture

Mairie de Châtellerault
Hôtel de ville - Bd Blossac - 05 49 20 20 20
Lundi/mercredi/jeudi : 8 h à 17 h
Mardi : 9 h à 17 h - Vendredi : 8 h à 16 h

Mairie annexe de Châteauneuf
52, Grand'Rue de Châteauneuf - 05 49 19 78 89
Mardi : 9 h à 12 h
Mercredi et jeudi : 13 h 30 à 17 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h
Samedi : 8 h 30 à 12 h 30

Mairie annexe d'Ozon
1, rue Émile Littré - 05 49 93 26 95
Lundi/mercredi/jeudi : 8 h 30 à 12 h 30
Mardi et vendredi : 13 h 30 à 17 h

Mairie annexe de la commune associée de Targé
27, rue Paul Fort - 05 49 21 26 32
Mardi : 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi : 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi : 13 h 30 à 16 h 30

Déchèterie de Nonnes
ZI Nonnes
05 49 93 54 55
Mardi/mercredi/vendredi/samedi :
9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi et dimanche : 9 h à 12 h

Déchèterie de la Massonne
L'Aiguillon Nord
Lundi/mardi/mercredi/vendredi/samedi :
9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi : 14 h à 18 h
Dimanche : 9 h à 12 h

En cas d'urgence

Vous n'avez pas reçu le magazine ?

Si vous ne recevez pas le magazine des Châtelleraudais dans votre boîte aux lettres, appelez le numéro vert suivant pour régler le problème de diffusion

N° Vert 0800 266 344

GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Se renseigner sur le tri sélectif ?

N° Vert 0800 835 821

Avec AGF, les avantages, c'est automatique.

Jusqu'à -35%* sur votre 2ème voiture

ASSURANCE DOUBLE AUTO • ASSURANCE AUTO KILOMÈTRE **
Payez moins cher votre assurance auto.

AGF Qui d'autre ?

*Offre valable sur le 2ème véhicule assuré par un contrat Assurance Auto Km AGF forfait 7000 km ou 9 000 km. Réduction calculée par rapport au tarif déplacements privés et professionnels. Montant évalué avec le forfait 7000 km; la réduction constatée, sur un profil représentatif, est de 25%.
** Jusqu'à -30% : réduction par rapport au tarif déplacements privés et professionnels. Montant évalué avec le forfait 7000 km; la réduction constatée, sur un profil représentatif, est de 20%.

Votre Agent Général AGF
Jean-Claude LONGEAU
4/6 Avenue Treuille
86100 CHATELLERAULT
Tél : 05 49 21 28 46
N° ORIAS : 07003734

Allianz — Leader européen de l'assurance et des services financiers.

Guy Hoquet L'IMMOBILIER

vous vendez ?
bénéficiez d'une
estimation gratuite sans engagement !

www.guy-hoquet.com

Guy Hoquet L'IMMOBILIER
Guy Hoquet l'Immobilier
4/6 Avenue Treuille
86100 CHÂTELLERAULT
05 49 85 26 56
Fax : 05 49 02 02 08
chatellerault@guyhoquet.com

NOUVEAU à Châtellerault

VOUS AVEZ UN PROJET ? NOUS TROUVONS LE FINANCEMENT

Prêt immobilier, prêt relais, rachat de part d'indivision...

Contactez-nous pour une étude personnalisée GRATUITE et sans engagements

In&Fi CRÉDITS
www.inandfi.com
05 49 86 44 14
4 et 6 avenue Treuille
86100 Châtellerault
chatellerault@inandfi.fr

SARL J2C Finances et Conseils au capital de 5 000 € RCS Poitiers 499 048 841
Conformément à la loi Murcef: Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

k320921002250

SEM Habitat PAYS CHÂTELLERAUDAIS

SEM Habitat du Pays Châtelleraudais
2 et 4 rue Auguste Rodin - BP 60214 - 86102 Châtellerault cedex
E-mail : accueil@semhpc.fr

Contactez-nous...
05 49 85 94 94

Résidence Saint-Romain
Situation exceptionnelle, au cœur du quartier historique de Châtellerault.
Surface de bureaux neufs et de grand standing allant de 60 à 300 m² SU ou plus avec parkings.

À VENDRE APPARTEMENTS

Résidence Rasseteau
À proximité de centre-ville de Châtellerault.

- Appartement de type F5 *(surface habitable : 81 m²)* à partir de **65 000 €**
- Pavillon de type F5 *à Targé* à partir de **140 000 €**

Vias : une entreprise qui construit l'avenir

L'entreprise Vias, spécialisée dans la menuiserie aluminium, le PVC et la serrurerie, poursuit son développement pour cela, elle met en place un 2e plan d'actions ambitieux.

Numéro 1 dans le département de la Vienne et quatrième sur les régions Poitou-Charentes et Centre, Vias SAS a connu ces trois dernières années un regain d'activité fulgurant. « *En octobre 2005, lorsque nous avons racheté l'entreprise, Patrick Alizon et moi-même avons mis en place un premier plan à court terme de deux ans,* explique Gérard Béauce, président-directeur général de la société. *Nous avons réorganisé les flux de production, investi dans les moyens de production, la mise aux normes des bâtiments, dans la construction de surfaces de stockage et d'un bâtiment d'accueil. Nous avons également enrichi le capital humain avec l'embauche et la formation de 25 nouvelles personnes* ». Aujourd'hui, Vias emploie une cinquantaine de personnes et a permis la création d'une quinzaine d'emplois indirects grâce à la sous-traitance.

Une nouvelle unité de fabrication

Ce premier plan est aujourd'hui réalisé. Et l'entreprise peut entamer son nouveau plan d'actions à moyen terme (2008-2010). Il prévoit la mise en place d'un réseau intranet, le développement de la qualification "peinture sur PVC" pour répondre à de nouveaux marchés ; et le développement des activités de service après-vente pour les particuliers et les entreprises. « *Notre gros défi est d'obtenir la qualification métallerie feu Qualibat 4 453. Cela passe par la mise en place des normes qualité ISO 9 001. C'est essentiel : Vias fera alors partie des 10 premières entreprises françaises ayant ces certifications* », poursuit le PDG. La qualification métallerie feu est attribuée à des portes ou à des fenêtres qui retiennent le feu pendant deux heures. Pour faire face à l'augmentation des commandes, Gérard Béauce a ouvert une filiale à Monts (Indre-et-Loire). Elle a permis l'embauche de huit personnes. L'activité de serrurerie-métallerie a débuté le 2 mars dernier.

Renseignements :
Vias, route de Nonnes à Châtellerault
Tél. 05 49 21 33 17
E-mail : info@vias-sas.fr

Patrick Alizon et Gérard Beauce, Pdg.

Une entreprise familiale

Vias a vu le jour en 1949. Michel Vias, son créateur était maréchal-ferrant. Il exerce son activité première, tout en réparant des machines agricoles, avant de se mettre à fabriquer son premier portail. Rapidement, la maréchalerie devient l'entreprise Vias. Entre 1968 et 1975, elle se lancera dans la réalisation et le montage de charpentes métalliques pour bâtiments industriels. Elle est notamment retenue pour la fabrication de l'usine Fenwick d'Angoulême. À la retraite du fondateur, en 1985, la société est reprise par ses enfants. De nouveaux beaux chantiers sont réalisés comme le mur d'eau du pavillon de la Vienne au Futuroscope. Elle signera également les façades vitrées de la gare du Futuroscope ou encore l'IUT de Châtellerault…

Emploi des seniors : un exemple de belle réussite

Lorsqu'il a repris l'entreprise Vias avec son gendre Patrick Alizon, Gérard Béauce était retraité de l'aéronautique. Avant 2003, il occupait le poste de directeur commercial et directeur des programmes au sein du groupe Hurel Dubois près de Paris. Son expérience lui a permis de redonner un second souffle à Vias. *« Si les seniors de notre époque se donnaient la main pour dispenser leurs savoirs par l'expérience acquise, la France serait moins vulnérable qu'elle ne l'est aujourd'hui »*, commente celui pour qui le mot "retraite" ne signifie rien.

Kerlouët revient à Châtellerault

En juillet 1370, Jean de Kerlouët entre dans Châtellerault et "boute l'anglois" hors de la ville. Quelques siècles plus tard, le héros revient dans la Vienne mais cette fois pour faire déguster les galettes de son pays aux Châtelleraudais. C'est le nom de ce personnage que Frédéric Guillet, 27 ans, a choisi pour sa crêperie située 147 rue Bourbon. L'établissement se compose de deux salles et offre 56 places. Au menu, 30 galettes, autant de crêpes pour le dessert, une quinzaine de salades différentes et de glaces. « *J'ai repris une ancienne crêperie,* explique le jeune gérant. *Il s'agissait d'Au vieux blutoir. Je n'ai conservé que les quatre murs et refais tout l'intérieur* ». Partant des pierres apparentes du bâtiment, Frédéric Guillet a mélangé avec goût un style moderne et ancien. « *La cuisine est ouverte sur la salle. Les clients peuvent me voir travailler. Tout est frais et préparé sur place* », conclut le gérant.

Renseignements : **05 49 85 39 59**
Ouvert le midi de 12 heures à 14 h 15 et le soir à partir de 19 heures. Fermé le lundi et dimanche midi.

Détente assurée **à l'heure du thé**

Après avoir travaillé en relais et châteaux, puis dix ans dans un grand groupe de restauration, Marie-Luce Gasse est revenue dans sa ville natale pour ouvrir un salon de thé. Situé 7 place Émile Zola, l'Heure du thé est un endroit calme et chaleureux. « *J'avais envie de faire quelque chose pour moi. Un espace de détente, de plaisirs gourmands dans un cadre de charme.* » précise la directrice de l'établissement. Le salon et son ambiance cosy peuvent accueillir jusqu'à 20 personnes. « *Il y a une salle avec sept tables. Le midi,* poursuit Marie-Luce Gasse, *je propose une formule pour déjeuner. Elle se compose d'une quiche ou d'une salade composée ainsi que d'un dessert au choix* ». L'après-midi, place au thé. Une quinzaine d'espèces sont ouvertes à la dégustation, le tout accompagné de cinq à six pâtisseries au choix ou d'autres boissons.

Renseignements : **05 49 86 45 02**
L'Heure du thé : ouvert du mardi au samedi de 10 heures à 18 h 30 ainsi que trois dimanches par mois de 14 h 30 à 18 h 30.

De la **"3 fourchettes"** au **"3 étoiles"**

La Gourmandine est un restaurant bien connu et réputé de Châtellerault. Implanté 22 avenue du président Wilson, l'établissement qui compte 3 fourchettes au Michelin procède à d'importants travaux. La grande bâtisse du début du XXe siècle et son parc de 4 000 m² proposent le couvert mais également le gîte. « *Depuis le 12 janvier, nous avons cinq chambres d'hôtes. Il s'agit d'une transition, le temps que nous obtenions les dernières validations pour notre hôtel 3 étoiles* », explique Dominique Serreau, la gérante.

Chambres conçues "développement durable"

Effectivement, l'établissement proposera sur ses 1 200 m² habitables 12 chambres dont 3 conçues pour les personnes à mobilité réduite. « *Nous serons le seul établissement offrant ces prestations sur la ville* », insiste la gérante. Un gros travail sur le développement durable a été mené sur ce chantier : matériaux en haute qualité environnementale ; système d'économie d'énergie dans les chambres : pompes à chaleur, panneaux solaires… L'établissement a d'ailleurs bénéficié d'une subvention régionale de 105 000 euros dans le cadre de l'écolabel européen.

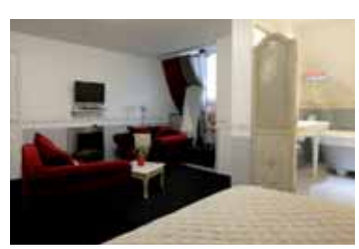

Contact : 05 49 21 05 85

Extension de la caserne des pompiers

Un bâtiment flambant neuf **pour les pompiers**

Beau cadeau de Noël pour les sapeurs-pompiers châtelleraudais. Le 24 décembre dernier, les nouveaux bâtiments de garde ont été livrés.

2 500 interventions

La caserne des pompiers de Châtellerault compte 48 professionnels, un effectif renforcé par la présence de 45 volontaires. Le parc automobile se compose de 24 véhicules, dont 3 ambulances ; 2 fourgons d'interventions pour les incendies urbains ; 2 pour les incendies en forêts ; une grande échelle de 30 mètres… Châtellerault est également la seule unité du département à posséder un véhicule "unité de sauvetage déblaiement" pour la recherche de personnes ensevelies, et devrait prochainement recevoir un camion de reconnaissance lors d'incidents chimiques ou radiologiques. Chaque année, la caserne effectue quelque 2 500 interventions.

À côté de la caserne des pompiers de Châtellerault s'élève une grande tour. Il y a encore quelques années, c'est ici que les pompiers étaient logés avec leur famille. Au fur et à mesure, ils ont déserté la tour pour acheter leur propre logement. Il y a quelques mois, cette tour n'abritait plus que les douze pompiers de garde. « *Les conditions de travail n'étaient pas optimales,* explique Anthony Gondouin, capitaine de la caserne. *En pleine nuit, il fallait descendre les étages, c'était dangereux et nous perdions du temps pour les interventions* ».

Depuis le 24 décembre, les sapeurs-pompiers de garde bénéficient d'un bâtiment flambant neuf. Il est doté de 17 chambres équipées pour accueillir jusqu'à trois personnes. Des locaux sanitaires hommes et femmes ont également été construits. « *Un effort important a été porté sur l'acoustique. Parallèlement, la cuisine et la salle à manger ont été restaurées. Nous travaillons dans de meilleures conditions et sans les étages nous gagnons du temps pour le départ sur les interventions* », détaille le capitaine Gondouin. Au total, le bâtiment s'étend sur 400 m². Il a demandé de la part du service départemental d'incendie et de secours (SDIS) de la Vienne un investissement de 640 000 euros.

LE 18

C'est le numéro à composer pour obtenir les pompiers. Dans la Vienne, tous les appels arrivent au SDIS, à Chasseneuil-du-Poitou, qui ensuite retransmet l'alerte à l'ensemble des casernes du département. Les pompiers les plus proches du sinistre interviendront. Ils pourront être épaulés par des véhicules spécialisés d'autres casernes si la première ne les possède pas dans son parc.

Nuit de l'eau 2009

Ce sera le jour du printemps. Mais aussi, la nuit de l'eau ! La deuxième édition de cette manifestation aura lieu le samedi 21 mars prochain, à la piscine, de 20h à minuit.

La manifestation est d'ampleur nationale. À Châtellerault, c'est le CSAC section natation qui porte le projet avec le soutien de la Ville et de l'agglomération du Pays châtelleraudais. « *Il est à noter qu'une grande partie de la recette sera versée à l'Unicef* » expliquent Jean-René Rangier, responsable de la section natation du CSAC et Jean-Pierre Lardon, vice-président de l'agglomération, chargé des équipements sportifs.

Du spectacle et de la fête !

Grâce à de nombreux partenaires et sponsors, le CSAC a concocté un magnifique programme : natation synchronisée, démonstrations nautiques, séances d'initiation pour les enfants, aquagym ou encore hockey subaquatique. « *Ce sera une belle soirée, ouverte pour tout public, de 7 à 77 ans* » ajoute Jean-René Rangier. *Ceux qui le voudront pourront bien sûr se baigner et les autres venir comme simple spectateur.* »

Contacts : 05 49 21 14 83 ou service des sports : 05 49 20 20 70

Agir ensemble pour un développement durable au sud aussi

La pose des panneaux de rues en cours d'achèvement. Ici, l'avenue de Châtellerault.

La coopération entre Châtellerault et Kaya écrit une nouvelle page de son histoire. Après 30 ans de jumelage, elle est passée à l'ère de la coopération décentralisée. Désormais, association de jumelage et municipalité travaillent de concert dans des domaines d'intervention bien identifiés pour sensibiliser la population châtelleraudaise aux enjeux des relations Nord/Sud et venir en appui au développement de notre ville jumelée au Burkina Faso: Kaya.

Le bureau de Châtellerault Kaya jumelage coopération a été renouvelé en juillet dernier et une délégation châtelleraudaise s'est rendue sur place en novembre. Cette visite de travail et d'amitié a permis de s'orienter vers des projets concrets concernant l'accès à l'eau, l'assainissement ou des services municipaux essentiels

Michelle Gir

comme la collecte des ordures. La délégation châtelleraudaise, composée des représentants de l'association Châtellerault Kaya Jumelage Coopération, de techniciens et d'élus, était conduite par Maryse Lavrard, 1ère adjointe et chargée des relations internationales et Philippe Mis, adjoint à l'urbanisme. Pour bien comprendre l'intérêt de la "coopération décentralisée", c'est-à-dire entre collectivités territoriales, il faut s'imaginer ce qu'est la ville de Kaya. Située en plein Sahel, dans l'un des pays les plus pauvres du monde, le Burkina Faso, la commune compte environ 50 000 habitants résidant en ville et 70 000 vivant dans 71 villages alentours, parfois distants d'une quarantaine de kilomètres en pleine brousse, ne disposant pas des services indispensables.

Depuis 33 ans

« *Les premières actions de jumelage entre les deux villes ont débuté il y a trente-trois ans,* raconte Michelle Giraudeau, la nouvelle présidente. *Sous l'impulsion de Pierre Abelin, qui était alors ministre de la Coopération, Châtellerault fut l'une des premières villes à mettre en place un projet dont l'ambition est bien plus grande qu'une simple aide nord-sud.* ». L' objectif est de soutenir la création d'outils permettant aux populations de prendre en main leur propre développement. Depuis, de nombreuses actions ont été réalisées avec la participation de différents acteurs : associations, groupements ou municipalité. On peut citer la création d'une MJC, d'un centre municipal multimédia, le soutien à des actions de formation, de développement social ou culturel, plus récemment, l'adressage de la ville qui permet le repérage des propriétés, de l'habitat, des services et des activités économiques.

Réunion au SIVEER en présence de M. Akbekodo, directeur

L'eau, source de vie

Lors de la conférence à Kaya en novembre dernier, une quinzaine d'actions en cours ou en projet ont été examinées par les représentants des deux municipalités et les associations de jumelage de Kaya et Châtellerault. « *Pour les mois prochains, nous travaillons sur plusieurs opérations essentielles,* indique Jacques Raynaud, chargé de mission relations internationales. *D'abord, nous voulons contribuer à ce que chaque habitant, en ville ou dans les villages, puisse avoir accès à l'eau potable. En mobilisant de nouveaux partenaires, comme le Syndicat des eaux de la Vienne (SIVEER), nous souhaitons soutenir la rénovation du réseau d'eaux pluviales en centre-ville ainsi que la création et l'entretien de forages ou de bornes fontaines et la formation des usagers. L'accès à l'eau est la demande prioritaire des autorités Burkinabé.* » Autre projet en cours : la gestion des ordures. Dans un pays où de nouveaux usages de consommation se développent, l'action de la coopération Châtellerault Kaya vise à ce que les autorités locales et la population anticipent la mise en place de moyens de collecte et de traitement des déchets adaptés. Ces projets permettent de dégager des revenus pour des populations en grande pauvreté.

Tout ce travail ne peut être réalisé sans l'appui de nombreux partenaires : conseil général de la Vienne, région Poitou Charentes, ministère des Affaires étrangères, fondations privées comme SOREGIE. Une ville allemande, Herzogenaurach, participe également aux actions Châtellerault-Kaya. Mais surtout, cette solidarité nord-sud très concrète n'aurait pu être mise en place sans l'action des associations et de leurs bénévoles, et ceci depuis 33 ans.

Contacts :
Châtellerault-Kaya-Jumelage-Coopération
05 49 21 30 49
chatellerault.kaya@gmail.com

Michelle Giraudeau, nouvelle présidente

Un nouveau bureau de l'association Châtellerault Kaya a été désigné au cours de l'été dernier et Michelle Giraudeau en est la présidente.
« *J'ai toujours été attirée par l'Afrique,* explique-t-elle. *J'ai commencé à sensibiliser mes élèves quand j'étais directrice de l'école Maurice Carême. Je m'y suis encore plus consacrée depuis que je suis à la retraite. Avec la municipalité, nous nous sommes partagés les rôles. Nous voulons nous impliquer dans la vie civile des habitants de Kaya, dans le développement économique, culturel, éducatif ou sanitaire, nous occuper des nombreux villages, parfois dépourvus de tout. 2009 sera l'année des forages pour l'eau.* » L'association compte une cinquantaine de membres et sympathisants.

Extraits du livre de Claudine Pauly édité fin 2008

Pour les Châtelleraudais, les Nouvelles Galeries sont toujours là, même si l'enseigne Monoprix a pris le relais (Collection J-P.D)

Les magasins qui ont fait l'histoire de Châtellerault

A l'heure où la Brasserie de l'Hôtel de Ville succède à la Sicilia, l'occasion est belle de s'intéresser aux grands magasins qui ont fait la richesse de Châtellerault. Claudine Pauly en brosse un très beau portrait dans son ouvrage « Châtellerault de A à Z » édité en fin d'année 2008. Voici des passages choisis de ce livre, récit d'une époque où, après que les fortifications aient été abattues et la grande route royale détournée (en 1795), le boulevard Blossac devint le centre animé de la ville.

Les magasins de nouveautés

C'est l'époque des grands magasins qui s'implantent dans la ville à l'instar de ceux de la capitale et qui vont permettre à Châtellerault de devenir « un petit Tours » ! En 1894, Charles Schrok et sa femme venus de leur Alsace natale proposent, place du Marché, à l'enseigne A la Ville de Paris « la plus grande installation commerciale pour la vente de tissus et de confection » et même des ateliers de tailleurs, couturières et modistes.(…). Si l'enseigne a changé de nom, le commerce des vêtements est toujours d'actualité en 2008. Dans la rue de la Boucherie toute proche (rue Lafayette), le Louvre, actuel magasin de laines, ajoute à son rayon confection des articles de travail et se veut le « meilleur marché de tout Châtellerault ». Sur la place Louis XVIII (place Emile Zola), les Grands Magasins Généraux, connus aussi sous le nom de Maison Paul Favard, font fureur en vendant des vêtements sur mesure avec « un excellent coupeur attaché à ce magasin ». Mais on trouve là aussi des parapluies et des ombrelles, des carpettes et du linoléum. (...) A proximité, le Nouveau Paris propose trousseaux, layettes et articles d'enfants, mais il est surtout spécialisé dans les toilettes, pour baptême et première communion. C'est, bien sûr, la Maison ayant toujours les dernières nouveautés parisiennes !

Le grand magasin Les Nouvelles Galeries, qui souhaite « vendre beaucoup et à petit bénéfice », a instauré tous les jeudis, profitant du marché sur les promenades, une « vente-réclame sensationnelle » avec une entrée « absolument libre ».(..)

Les épiceries fines

Mais les épiceries ne sont pas en reste. Ainsi l'Epicerie Parisienne, tenue au début du siècle par A. Rabourdin, qui s'étire entre la rue Bourbon et la rue de la Boucherie (rue Lafayette), propose marée, volailles, gibiers et primeurs et un remarquable éventail de bonbons allant des anis de Savigny au sucre d'orge de Tours, de la réglisse d'Avignon aux nougatines de Nevers, sans oublier les pâtes d'escargots et autres boutons de guêtre. Un rayon épicerie fine offre des produits plus rares qui vont des vins fins et liqueurs aux thés, cafés et chocolats et propose les fameuses conserves Félix Potin. Mais des produits locaux trouvent aussi leur place, comme les champignons de couche et les beurres de la Laiterie Châtelleraudaise. (…)

Pas étonnant qu'encore aujourd'hui le boulevard Blossac soit souvent un lieu où les odeurs de barbe à papa, nougats et pomme d'amour se mélangent !

« Guyonneau, manufacture de coutellerie de père en fils « selon la publicité (Collection J-P.D)

À l'angle du boulevard Blossac et de la rue Colbert, la maison Dion-labit, reconnaissable à sa tourelle d'angle (Collection J-P.D)

La première quincaillerie Pallatin, à peu près à l'emplacement de l'actuel Monoprix (Collection J-P.D)

Un grand merci à Madame Pauly pour avoir autorisé la publication d'un passage de son ouvrage « Châtellerault de A à Z ».

En 1930, les terrasses des grands cafés sont de plus en plus nombreuses (Collection C.P.)

Fraternité

Il faut prendre d'urgence la mesure humaine de la catastrophe économique et sociale dans notre ville.

Déjà s'annoncent chez certains le repli sur soi et la peur de celui qui manifeste, et chez d'autres la crainte des drames comme la violence spontanée, les saisies, les séparations des familles.

Notre responsabilité immédiate, c'est de mettre en pratique la fraternité, vertu universelle, et de « retrousser nos manches » ensemble.

Voici quelques propositions, au-delà de tous les clivages :

1. Ouvrir un Foyer de la Solidarité Industrielle, dans une partie de l'ancien hôpital par exemple, où les salariés licenciés pourraient venir discuter, échanger, être réconfortés, se restaurer pour un prix quasi symbolique, le Foyer étant alimenté par le versement d'une partie des indemnités de ceux des élus qui en perçoivent plusieurs ;

2. Mettre en place une caisse de solidarité pour les familles de ces mêmes salariés avec microcrédit à taux zéro à partir de dons et d'avances de la part de Châtelleraudais qui ne sont pas dans le besoin, tout cela sous le contrôle de la Banque de France et de personnes expertes désignées par l'ensemble confondu des élus (chez nous Dominique PERROTIN, Marie-Dominique RAGOT, Serge DE BENEDETTI, par exemple) ;

3. Favoriser le parrainage des familles entre elles (une famille dite aisée ou sans problème apparent avec une famille en difficulté) ;

4. Développer en proche campagne et au cœur de la ville les jardins solidaires à partir du savoir-faire de ceux qui s'y investissent déjà ;

5. Recruter les licenciés qui le souhaiteront pour des opérations de chantier-formation des jeunes (« visas-vacances métiers manuels », conservatoire des métiers, chantiers d'insertion) ;

6. Organiser de véritables conseils de quartiers, avec une régie et une représentation démembrée du CCAS ;

7. Former des « équipes-ressources » par deux, joignables par les familles en souffrance de jour comme de nuit et comprenant au moins un médecin, un infirmier ou un personnel de santé retraité ;

8. Mobiliser toutes les associations de la ville dans une sorte de « CHATELLERAUTHON » fédérant les énergies, les talents et la générosité de nos concitoyens.

Cela ne coûte rien, sauf d'avoir la foi en l'homme, car la politique politicienne les gens, hélas, n'y croient plus guère, et elle a montré ses limites.

Gilles MICHAUD, Marie-Hélène DAYDET, Saul FERREIRA
http://gillesmichaud.over-blog.com

Châtellerault au cœur de la crise

Depuis plusieurs semaines, Châtellerault est au cœur de l'actualité régionale. Notre ville fait régulièrement le titre des journaux télévisés tout comme la « une » de la presse écrite. Chaque jour qui passe et une autre mauvaise nouvelle nous est annoncée.

Les menaces pèsent sur bon nombre d'entreprises, la fermeture d'ISOROY est désormais programmée. Les plans sociaux se succèdent : VALEO, NEW FABRIS sont les derniers en date à l'heure où nous écrivons. D'autres sont à venir et le chômage partiel s'est généralisé à la quasi-totalité de notre bassin d'emploi.

On ne nous parle que des grandes entreprises, rarement des plus petites qui, elles aussi, souffrent et licencient : sociétés de nettoyage, entreprises de transport, entreprises du bâtiment, mais aussi artisans et commerces…

La souffrance des salariés et de leurs proches, les difficultés des familles à « boucler » les fins de mois n'ont jamais été autant perceptibles. Il y a déjà longtemps, Monsieur le Maire, que nous vous avons alerté, au Conseil Municipal, sur la profondeur de cette détresse humaine. En vain, car vous avez préféré augmenter les impôts locaux alors que les Châtelleraudais ont besoin de davantage de pouvoir d'achat..

Nous souhaitons saluer l'action des organisations syndicales qui se battent avec courage contre les ravages d'une crise financière devenue économique, une crise qui a bon dos mais qui est avant tout le résultat d'un capitalisme démesuré n'ayant qu'une seule ambition, celle de faire davantage de profits.

Mais la destruction de notre industrie locale ne semble pas suffisante pour la Municipalité en place : elle a choisi d'accompagner la casse du service public décidée par idéologie par le Président de la République et son Gouvernement : après la fermeture de l'Ecole de Gendarmerie, c'est la fermeture de l'école Krebs à Châteauneuf qui nous est annoncée. Et plus encore : nous avions décidé de doter le centre ville d'une belle école rénovée à Henri Denard, tous les travaux ont été stoppés avec un seul argument : trop cher. On vient de nous parler d'une nouvelle étude concernant nos écoles. Son but est clair : détruire encore davantage d'écoles publiques et de postes d'enseignants !

Nous avons fait des propositions, nous ne sommes jamais entendus. Nous avons proposé au Maire de lui faire bénéficier de notre expérience et de nos compétences. Nous savons bien que la situation actuelle est difficile. Alors Monsieur le Maire, qu'attendez-vous pour rassembler toutes les forces vives de notre ville, qu'attendez-vous pour cesser de constater et de déplorer toutes les mauvaises nouvelles qui s'enchainent ?

Qu'attendez-vous pour agir plutôt que de vous réfugier dans la polémique en prétendant reconstruire une ville qui vous a été remise en bon état ? En poursuivant seul, êtes-vous certain de ne pas être l'acteur de la démolition de Châtellerault ?

Joël Tondusson, Laurence Aumon, Jean-Claude Monaury, Chantal Vacheron, Cyril Cibert
gauchechatellerault@gmail.com

Faire confiance

Face à une crise jamais vue depuis plus de 50 ans et à ses conséquences sociales graves, nous sommes attentifs à ne pas céder aux chants des sirènes (quelque fois moins séduisantes d'ailleurs que ces figures mythiques !).

On ne peut pas s'agiter et se disperser sous prétexte de situation d'urgence. Tout d'abord parce que l'accompagnement social est un métier, nous avons fait le choix de mieux soutenir financièrement et techniquement les organismes publics et associatifs qui ont l'expérience et le savoir faire dans ce domaine.

Multiplier les structures témoigne d'une bonne volonté charmante mais il est plus efficace de montrer une nouvelle fois notre confiance dans les structures existantes, dans l'expérience et la richesse associatives, dans les talents des châtelleraudais eux-mêmes.

Notre travail, à nous collectivités : c'est d'abord de convaincre ! Convaincre l'État de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faire face à l'urgence.

C'est ce que nous avons fait pour obtenir le contrat de transition professionnelle qui permettra dès le 1er mars de soutenir les salariés licenciés pour motif économique en leur assurant 90 à 100 % de leur salaire net pendant 1 an et en leur offrant une formation et un suivi adaptés à une reconversion.

C'est ce que nous faisons en essayant de convaincre la présidente de Région. L'objectif : faire entrer le châtelleraudais dans les zones éligibles au contrat régional de sécurisation des parcours professionnels et obtenir ainsi une aide supplémentaire pour les salariés licenciés.

C'est ce que nous faisons en intervenant sans relâche auprès des ministères pour qu'un plan global de redynamisation du bassin châtelleraudais soit mis en place… et les financements qui vont avec ! Notre boulot, c'est aussi de soutenir l'activité des entreprises : nous avons lancé un programme de travaux sur la voirie, les bâtiments et les écoles qui répondent à cet objectif.

Enfin, notre travail c'est surtout de préparer l'avenir ! C'est ce que nous faisons tous les jours en montant des projets qui rendront Châtellerault plus forte, plus attractive : 3e phase de la rocade, finalisation de la zone de Valette et prospection d'entreprises, projets de city stade, de patinoire, de bassins d'eaux vives, réfection de la place Émile Zola, sécurisation des écoles, opération de renouvellement urbain d'Ozon, redynamisation de Château-neuf.

Évidemment cela se voit moins que des instances créées à la va-vite pour échanger autour des désastres de la crise, faute de propositions concrètes… Le propre du projet, c'est que c'est un travail dans le temps, réfléchi, construit… C'est ce qui a manqué ces dernières années pour que Châtellerault soit plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui. Mais c'est ce que nous faisons actuellement. Nous ne formons pas une liste de vœux de Noël, nous préparons l'avenir et nous avons besoin des châtelleraudais pour nous y aider !

Le groupe de la majorité municipale

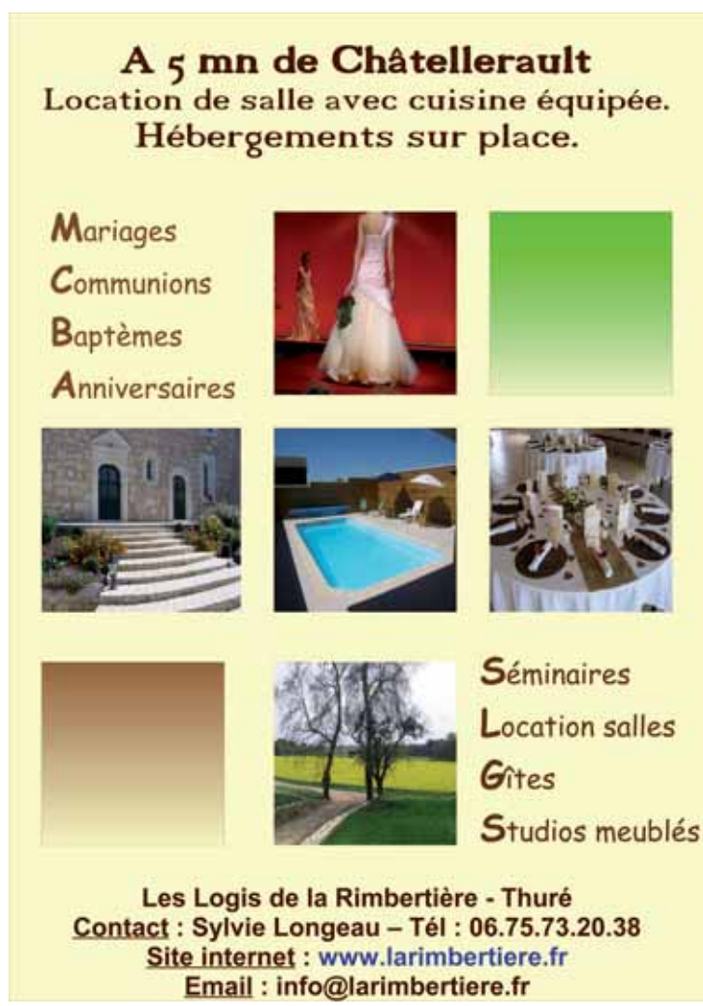

Devenir propriétaire dès maintenant pour vous c'est possible.

Au Crédit Agricole, votre projet immobilier de 135 000 € pour moins de 750 €/mois
Assurances Chômage, Décès et Invalidité incluses.

Exemple de financement pour un projet d'acquisition dans le neuf de **135 000 €** (hors frais) sur une durée de 25 ans pour un couple de moins de 35 ans avec 2 enfants et un revenu fiscal de référence de 19 000 €.

- Apport personnel de 7 500 €
- Prêt à Taux Zéro de 40 350 € :
  - **TEG annuel : 0,48 %** (Assurances Chômage, décès-invalidité comprises)
- Prêt complémentaire de 91 790 € :
  - **TEG annuel : 5,81 %** (Assurances Chômage, décès-invalidité comprises)

Vous remboursez globalement 288 mensualités de 717,44 € puis 12 mensualités de 695,24 €.
Coût total des crédits : 84 271,78 €.

DE LA TOURAINE ET DU POITOU
BANQUE ET ASSURANCES
UNE RELATION DURABLE, ÇA CHANGE LA VIE.

www.ca-tourainepoitou.fr

Offre valable jusqu'au 31 mars 2009 pour un couple avec 2 enfants, éligible au Prêt à Taux Zéro, avec un revenu fiscal de référence de 19 000 € pour une opération d'acquisition immobilière dans le neuf en zone C. Exemple pour un projet de 135 000 € (hors frais) avec un apport personnel de 7 500 €, un prêt à Taux Zéro de 40 350 € et un prêt bancaire de 91 790 €. **Pour le prêt à Taux Zéro de 40 350 €, TEG 0,48 % l'an**, sans frais de dossier, assurances chômage, décès-invalidité 100% 2 têtes incluses. Pour le prêt complémentaire de 91 790 €, **TEG 5,81 % l'an**, assurances chômage, décès-invalidité 100% 2 têtes incluses et frais de dossier inclus. Vous remboursez globalement 288 mensualités de 717,44 € puis 12 mensualités de 695,24 €. Coût total des crédits 84 271,78 €. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées. Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Prêteur : Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de la Touraine et du Poitou. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 18, rue Salvador Allende BP 307 - 86008 POITIERS CEDEX - Siège administratif : Boulevard Winston Churchill 37041 TOURS CEDEX 399 780 097 RCS POITIERS - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Service Communication 02 47 39 81 00. Ed. 02/2009 - CEP : www.cep-sacotic.com

Centre de Formation Hippique par Alternance (86 - Vienne)

Fonteveille

Après une classe de 5ème, 4ème, 3ème,
CAPA, BEPA, BAC

- 4ème et 3ème de l'Enseignement Agricole
- CAPA Soigneur d'Equidés
- BEPA Activités Hippiques, Soigneur Aide Animateur
- BAC Pro CGEA Elevage et Valorisation du Cheval
- BP JEPS option "Equitation"

LES "PLUS" DE LA FORMATION

- Site de 10 hectares
- Centre équestre et manège pédagogiques (4 moniteurs BEES 1, 1 instructeur BEES 2)
- Passage des examens fédéraux et du S.S.T.

Portes ouvertes
Dimanche 22 mars 2009
de 9h à 18h

MAISON FAMILIALE DE FONTEVEILLE
Rte de Richelieu - 86100 CHATELLERAULT
Tél. : 05 49 21 11 16 - Fax : 05 49 93 39 59
E-mail : mfr.fonteveille@mfr.asso.fr
www.mfr-fonteveille.com

Leonardo da Vinci

Accès SNCF Châtellerault - Autoroute A10
Etablissement privé sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

MFR

Simplifiez-vous la ville !

M1 M2

Les lignes Métronome desservent la ville de Châtellerault du Nord au Sud :

- du Lundi au Samedi
- de 5h à 20h
- toutes les 20 mn

Informations :
- kiosque TAC Boulevard Blossac
- 05.49.93.16.54
- www.bustac.com

tac